

CONSEIL MUNICIPAL du 29 mai 2017

Compte rendu

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Ingrid MEUNIER, Fabrice LABOURÉ, Danielle BRUNO, Sylviane DONJON, Delphine LORON TRAVARD, Bernard THIEN, Serge DUMAS

MEMBRES ABSENTS : Pierre Antoine DEJOB, Lucien BATTANDIER

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Christine CHARRET

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

- le compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2017

Cimetière : tarif des concessions cavurnes et de la mise à disposition du dépositaire

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal en date du 5 décembre 2016 fixant les tarifs des concessions pleine terre ou caveau, des cases du columbarium, du jardin du souvenir.

Case du columbarium

15 ans : 300 €

30 ans : 500 €

Jardin du souvenir

Dispersion des cendres GRATUITE

Gravure à la charge de la famille du défunt mais réalisée par la commune

Monsieur le Maire informe de la nécessité de fixer les tarifs des cavurnes et du dépositaire communal ; après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

Cavurnes :

15 ans : 300 €

30 ans : 500 €

Dépositaire :

1^{er} mois : Gratuit

2^{ème} mois : 100 € à terme échu

3^{ème} mois : 100 € à terme échu

Demande de subvention départementale au titre de l'enveloppe de solidarité

Le conseil municipal sollicite l'aide du Département au titre des enveloppes de solidarité pour des travaux de zinguerie sur la toiture de l'église et de réfection des façades mairie et école

Convention Commune/Communauté de Communes

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de convention qui vise à préciser les modalités financières relatives à la réalisation par la Communauté de Communes du pays d'Urfé des travaux supplémentaires sur le territoire de la commune au titre du programme de voirie 2017.

L'estimation prévisionnelle de l'opération s'élève à 35 736 €.

Financement des travaux école et assainissement

Le conseil municipal étudie les propositions de prêt des établissements bancaires et décide de reconsulter sur les durées et les périodicités de remboursement.

Vente d'une partie de la voie communale n° 6 (Le Parisis) et du chemin rural partant de la VC6 et reliant la maison NION (Les Etriers)

Monsieur le Maire présente des demandes d'acquisition d'une partie de la voie communale n° 6 (Le Parisis) et du chemin rural partant de la VC6 et reliant la maison NION (Les Etriers)

Le conseil municipal prend connaissance des devis des géomètres, du commissaire enquêteur et fixe le prix de vente au m². Tous les frais seront à la charge des acquéreurs.

Avant d'entamer la procédure, un courrier notifiant les frais sera transmis aux acquéreurs afin de recevoir leur accord.

Lutte contre les rats musqués

Le conseil municipal ne souhaite pas adhérer au groupement de lutte contre les rats musqués.

Questions diverses

- Monsieur le Maire :
 - présente le rapport 2016 établi par la MAGE sur le fonctionnement des 2 stations d'épuration.
 - fait part d'une demande de l'association des classes en 7 pour la prise en charge de l'apéritif et de la gratuité de la location de la salle des fêtes pour la fête du 23 septembre. Le conseil municipal donne son accord.
 - Informe du départ du Père David DJAGBA fin août.
 - fait part des remerciements de l'association Relais Transport pour la subvention de 150 € accordée lors d'un précédent conseil municipal.
 - fait un point sur :
 - le regroupement intercommunal
 - l'aménagement du mobilier de la cure avant l'accueil des jeunes du chantier d'Urfé
 - les travaux à réaliser à l'école
 - le remplacement au Point Com cet été
 - les travaux de la fibre optique
 - informe de la suppression de la cabine téléphonique et propose de faire une demande pour la conserver afin de créer une bibliothèque de rue ou autre...
 - demande l'accord du conseil municipal pour mettre quelques moutons dans le jardin de la cure. Ces tondeuses écologiques éviteraient de mobiliser le personnel communal. Le conseil municipal approuve cette demande.
 - informe que le local où étaient entreposés les instruments de la « Batukada » est vide et sera mis à disposition de l'association « les Durites Vertes » après des travaux de réhabilitation.
- Serge DUMAS fait un point sur les travaux de voirie communale à Urval.
- Sylviane DONJON demande de prévoir une date pour la remise des diplômes d'initiation aux premiers secours : la date retenue est le 23 juin à 18h30
- Suite à la demande d'Ingrid MEUNIER lors de la dernière séance du conseil municipal quant à la possibilité d'acheter du terrain et de le revendre viabilisé pour la construction, Monsieur le Maire informe que Françoise PEROTTI est vendeuse de la partie haute du terrain situé face à la mairie.

Le conseil municipal charge monsieur le Maire de demander les conditions de vente à Madame PEROTTI.
- Une première réunion pour l'adressage (nommer chaque voie de la commune et attribuer un numéro à chaque bâtiment) aura lieu le samedi 17 juin à 9h

Séance levée à 23h30

Le Maire
Daniel PEROTTI